INFO - A.S.P.E.Br

Avril - Mai - Juin • numéro d'agrément P202039 • Trimestriel N°2 - 2014

PB-PP B-01624 BELGIE(N)-BELGIQUE

Ce numéro a été tiré en 250 exemplaires Bureau de dépôt: 1050 Bruxelles 5

Editeur Responsable: Fabrice DELOOZ Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Alumni de la Faculté des sciences Sociales et Politiques de l'Université Libre de Bruxelles asbl - A.S.P.E.Br CP 235 - Campus de la Plaine ULB - Boulevard du Triomphe - 1050 Bruxelles

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014

Mardi 24 juin à 18h30 - Maison des Anciens - UAE

Ordre du jour

1.1	Désignatio	n du Pré	sident de	séance,
-----	------------	----------	-----------	---------

- 1.2 Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 juin 2013 ;
- 2.1 Rapport du Président et des Administrateurs sur les activités 2013-2014,
- 2.2 Rapport du Délégué auprès du Conseil d'Administration de l'UAE,
- 2.3 Rapport du Délégué auprès du Conseil facultaire,
- 2.4 Rapport des Délégués auprès des Conseils de Département ;
- 3.1 Rapport des Vérificateurs aux comptes,
- 3.2 Présentation des comptes 2013-2014 et du budget 2014-2015,
- 3.3 Approbation des comptes 2013-2014 et du budget 2013-2014,
- 3.4 Fixation du montant de la cotisation 2014-2015,
- 3.5 Vote à la majorité simple de la décharge aux Administrateurs et aux Vérificateurs aux comptes ;
- 4.1 Election statutaire du Conseil d'Administration :
 - Election du Président(*),
 - Election des Administrateurs (*) ;
- 5.1 Désignation du Délégué auprès du Conseil d'Administration de l'UAE ;
- 6.1 Désignation des deux Vérificateurs aux comptes ;
- 7.1 Examen des questions éventuelles adressées au Conseil d'Administration(*)

(*) Les candidatures, les procurations (maximum deux par personnes) et les questions au Conseil d'Administration sont à adresser par écrit, au plus tard quatre jours (cachet de la poste faisant foi) avant la date de l'Assemblée générale, à :

Fabrice Delooz, Président de l'ASPEBr, Avenue Général Lartigue, 115/4, 1200 Bruxelles presidence@aspebr.be

Les comptes 2013-2014 (version simplifiée) de l'ASPEBr peuvent être communiqués aux membres de l'association en ordre de cotisation et sur demande écrite.

Nous vous rappelons que pour être électeur et/ou éligible, il faut impérativement être en ordre de cotisation.

Avez-vous dès lors bien réglé votre cotisation 2014 ? Nous vous rappelons que cette cotisation peut se payer :

via l'UAE (renseignements sur www.reseau-uae.be) ce qui vous permettra d'adhérer aux deux associations ;

via l'ASPEBr et son site internet : www.aspebr.be) ce qui vous permettra d'adhérer uniquement à notre post-facultaire. La cotisation pour l'ASPEBr uniquement s'élève à 16 € pour les membres actifs, 8 € pour les membres retraités ou 4 € pour les demandeurs d'emploi. Elle est à verser sur le compte suivant : BE67 0682 4554 2187 (communication : cotisation NOM & Prénom). Vous pouvez demander confirmation de la bonne réception de votre payement de cotisation auprès de Maxime Fellahi, trésorier de l'ASPEBr à l'adresse suivante : tresorerie@aspebr.be

Pour tout renseignement complémentaire, notre secrétariat reste à votre disposition via le numéro de téléphone :02 770 49 23 ou via l'adresse mail : secretariat@aspebr.be

EDITO DU PRÉSIDENT

Le 20 juin 2012, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire, notre association prenait un nouveau départ.

En effet, la jeune équipe, mise en place à la tête de l'association, avait été mandatée pour remettre l'ASPEBr sur les rails tant sur le plan administratif que sur le plan de la convivialité nécessaire pour le fonctionnement de toute ASBL.

Celle-ci s'était donné deux ans pour y parvenir vu l'ampleur de la tâche.

Le 24 juin prochain, lors de l'Assemblée générale ordinaire, nous défendrons un bilan dans lequel nous estimons avoir atteint ces objectifs.



Nous espérons pouvoir y discuter avec vous des deux années écoulées mais aussi des perspectives futures pour l'association, ses activités et surtout de vous, ses membres qui font sa richesse!

Fabrice Delooz *Président*.

PRIX MÉMOIRE 2014

Le jeudi 15 juin dernier, s'est déroulé le prix mémoire 2014.

A l'occasion de celui-ci, les mémoires de Anne-Claire Orban, pour la catégorie des sciences sociales et de Michaël Boireau, pour celle des sciences politiques ont été couronné chacun d'un prix.

Le Conseil d'administration tient, pars ailleurs, à adresser ses félicitations à l'ensemble des lauréats pour la qualité de leurs travaux.

